**Termes de référence**

**Consultant national en charge de l’évaluation à mi-parcours**

**Lieu de la mission : A Bujumbura + missions sur terrain (voir TDR)**

**Durée de la mission : Consultant international – 25 jours calendaires prestés pour remise du livrable final requis.**

**Description : Evaluation à mi-parcours du projet d’Appui à la réduction des risques de catastrophes naturelles et à la résilience communautaire au Burundi**

1. **Contexte et Justification de la mission**

Le gouvernement burundais, avec l’appui de ses partenaires, a déployé d’importants efforts sur les questions relatives à la réduction des risques de catastrophes (RRC) dans tout le pays. Des structures et outils de RRC ont été mises en place. La RRC est gérée au plus haut niveau par le Comité Interministériel des crises qui élabore la politique nationale en matière de la RRC et veille à son intégration dans les politiques, plans, programmes et projet de développement. Le Ministère de la Sécurité Publique et de la Gestion des Catastrophes en assure le secrétariat. Une Plateforme Nationale de Prévention des Risques et Gestion des Catastrophes, des Plateformes Provinciales et certaines Plateformes Communales existent. Les structures déjà créées bénéficient d’un renforcement de capacités dans RRC[[1]](#footnote-1).

Malgré ces avancées dans le domaine de la RRC, la résilience des communautés face aux risques de catastrophes naturelles reste faible au Burundi. En effet, le pays est très vulnérable aux catastrophes naturelles (notamment inondations, glissements de terrain, sècheresse) associées aux changements climatiques, ainsi qu’aux maladies épidémiques, en particulier le choléra et le paludisme. Des défis persistent, notamment liés au cadre législatif et institutionnel ; à l’implication effective des autorités administratives locales, à celle du secteur privé et de la société civile ; à l’appropriation ; à la coordination ; à l’information, à l’éducation et à la Communication (IEC) ; au financement ; aux compétences et capacités des acteurs, y compris la population locale. A cela s’ajoute la faiblesse des données statistiques disponibles dans le domaine de gestion des risques et catastrophes au Burundi.

Ces défis auxquels fait face le pays ont un impact négatif sur la gestion des risques de catastrophes et cela affecte les acquis du développement durable. Cette situation est aggravée par une faible capacité de réponse aux risques et de gestion des urgences.

Le projet **Appui à la réduction des risques de catastrophes naturelles et à la résilience communautaire au Burundi** » entend renforcer la résilience des communautés, notamment des femmes, des jeunes, des enfants, des personnes âgées, des personnes vivant avec un handicap ainsi que des autochtones, en renforçant les mécanismes de veille, de préparation et de réponses aux catastrophes (y compris le relèvement post-catastrophe), et les capacités des institutions en charge de la RRC dans les provinces de : Bujumbura, Bujumbura Mairie, Rumonge, Bubanza, Cibitoke, Muyinga , Kirundo.

Les résultats escomptés du projet sont : (i) les communautés ciblées, particulièrement les femmes et les jeunes sont mieux informées et en mesure de mettre en œuvre des initiatives innovantes face aux catastrophes  ; (ii) les populations les plus vulnérables, ou victimes des catastrophes, ont les moyens de développer des moyens de subsistance résilients et (iii) les structures de prévention, de gestion des risques de catastrophes ont de meilleures capacités institutionnelles, organisationnelles, techniques et opérationnelles pour la gestion des catastrophes. Le groupe cible est donc les institutions et structures en charge de la RRC, les populations les plus vulnérables des régions ciblées, et notamment les plus pauvres, les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap et les autochtones[[2]](#footnote-2).

Au titre des principaux réalisation du projet, il y a lieu de relever ce qui suit :

**Produit 1.1** :  **Les communautés, y compris les femmes et les jeunes, sont mieux informées sur les risques et développent une culture du risque**

* 7 plateformes provinciales ont été informées lors de la formulation des plans de contingence sur les risques et ont développé des outils de gestion des risques. *Cible : 150 Hommes et 31 Femmes.*
* 39 plateformes communales ont été informées sur les risques et ont développé conséquemment des plans de gestions des risques. *Cibles : 1636 Hommes et 223 Femmes*

**Produit 1.2 : Les communautés affectées par les catastrophes, en particulier les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap ont un accès aux moyens de subsistance, aux opportunités économiques et aux solutions durables.**

* 250 maisons sont en cours de construction en faveur de 250 ménages (près de 1500 personnes) affectés par les glissements de terrains à Cbitoke, commune de Mugina,
* Un pont est en cours de construction pour faciliter l’accès aux vulnérables vivant dans les zones à risque de catastrophes naturelles en commune de Mugina. Il permettra aussi de soutenir le développement des opportunités socio-économiques locales ;
* 25 tonnes de charbon écologique et braisiers améliorés fournie à 500 ménages déplacés du site de Kinyinya II, vivant à Gatumba dont 347 femmes et 153 hommes ciblés parmi les ménages les plus vulnérables ;
* Appui en cours pour la mise en place d’AGR en faveur de 300 femmes et 200 jeunes garçons. Trois secteurs d’activités sont concernés à savoir, la menuiserie, la couture et la soudure. L’activité vient de commencer et les premiers résultats feront objet de rapportage avec le premier semestre 2021.

**Produit 2.2 : les structures nationales et les acteurs locaux ont de meilleures capacités techniques, institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles**

* Elaboration et validation du plan national de contingence multirisque harmonisé, version 2020 ;
* Formation à l’évaluation rapide en cas de catastrophe (MIRA) ;
* Renforcement des capacités de 32 membres de la plateforme nationale sur la RRC (29 Hommes et 3 Femmes)
* Elaboration des plans de contingences communaux (12 communes)
* Mise en place des plateformes communales (5communes) ;
* Fournitures des équipements du centre d’excellence pour la RRC et du matériel de prévention à la PFNPGRC :

1. **Equipement pour le Centre d’Excellence RRC**: 550 chaises visiteurs pour salles, 10 chaises fauteuils de bureau, 105 tables de bureau, 30 tables pour ordinateur (Desk top), 10 étagères de bibliothèque, 10 armoires de bureau, 1 table pupitre pour discours et des fournitures de bureau variées (papiers duplicateurs, registres,
2. **Matériel de prévention et de secours** : 10 brancards pliables en 2 normalisés, 10 brancard normalisés pour ambulance, 2 chariots brancards, 10 brancards à tenaille ou avec cuillère, 10 brancards à chaise de transfert, 10 brancards à plan dur avec cal tête, 10 matelas immobilisateurs à dépression avec accessoires, 10 brancards à alèse et tuile, 10 civières et 10 plans durs pliables ainsi que 1000 paires de bottines, 450 houes avec manches, 225 pelles avec manches, 100 brouettes à roue et 100 mégaphones.

**Produit 3.1: Meilleure préparation et réponse pour se relever de la COVID-19**

L’appui dans le cadre du projet a eu lieu à deux niveaux :

1. Contribution à l’élaboration de la contribution du PNUD à la réponse socio-économique à l’impact de la Covid 19 dans le domaine de la cohésion sociale et de la résilience communautaire.
2. Appui direct aux communautés à risque en leur procurant du matériel pour mettre en œuvre et renforcer les mesures barrières :

* *Distribution aux ménages déplacés de Gatumba à la suite des inondations de 1125 cartons de savons bleus (24 pièces de 100 grammes par ménage), 2.250 bidons plastiques de 20 litres (1 bidon par ménage), seaux plastiques de 20 litres (1 seau par ménage);*
* *Fourniture aux services publiques de la zone Gatumba de 150 dispositifs de lavage publique de 120 litres chacun, 2000 masques à nez en tissus lavables, 100 flacons de désinfectant liquide de 500 ml, 30 litres de désinfectant liquides anti-bactérie pour pulvérisation et 20 rouleaux essuis tout.*
* *A la PFNPGRC, il a été octroyé 300 pièces de savons liquide anti-bactérie de 500 ml la pièce, 30 thermomètres flash, 30 dispositifs de lavage de 120 litres chacun, 15 litres de désinfectant liquide pour désinfection par pulvérisation, 840 masques individuels*.

*Dans le domaine du genre et de l’autonomisation des femmes, l*’acquisition du charbon « vert » et des braisiers réduit la pénibilité du travail de la femme qui, dans son quotidien est chargée de la collecte le bois pour la cuisson des aliments. Ceci est particulièrement contraignante pour les femmes vivant dans les sites à la suite des catastrophes naturelles et qui de plus ont un très faible accès à l’énergie pour la cuisson des aliments. Ainsi, en quittant les sites ou les habitations pour aller à la collecte du bois de chauffe sont exposées aux risques de violence.

Les principales parties prenantes sont en plus de la plateforme nationale présidée par la Direction Générale de la protection civile qui relèvent du Ministère de l’Intérieur et de la Sécurité Publique, les membres de la plateforme nationale de prévention et de gestion des catastrophes et plus particulièrement les agences du SNU (OIM, FAO, PAM, UNICEF), les ministères sectoriels impliqués notamment le Ministère à la Solidarité Nationale, aux droit de la personne humaine et du Genre, le ministère de l’Environnement, de l’Agriculture et de l’Elevage, le Ministère de la Communication, les organisations nationales et internationales œuvrant dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes.

1. **Objectif de la mission**

Le PNUD a décidé, d’organiser cette évaluation en vue d’apprécier les résultats atteints, à travers une analyse de la pertinence, l’efficacité, l’efficience, les effets/impacts et la durabilité, au cours de la première phase de mise en œuvre projet depuis 2019.

Ainsi, sous la supervision directe de l’unité Suivi-Evaluation du Bureau du PNUD (M&E) et en collaboration étroite avec la responsable de l’Unité programmatique (Développement Durable & Croissance Inclusive) particulièrement la coordination du projet, le Consultant devra :

* Evaluer l’ensemble des progrès (ou le manque de progrès) et détecter les signes préliminaires de succès ou d’échec ;
* Evaluer dans quelle mesure le projet est entrain de contribuer à répondre aux besoins et à résoudre les problèmes des populations avec le principe de ne laisser personne pour compte /institutions bénéficiaires identifiés pendant la phase de conception et déterminer si les besoins à l’origine du projet sont en train d’être satisfaits. L'évaluation cherchera aussi à savoir si le projet est la meilleure solution pour relever les défis dans le contexte actuel ;
* Mesurer dans quelles conditions le projet a obtenu les résultats en lien avec la RRC et la résilience en faveur des populations ciblées, les bénéficiaires et les autres participants et ou institutions, qu'il s'agisse d'individus, des communautés, d'institutions ou autre ;
* Mesurer la contribution du projet à la réalisation des objectifs fixés pour ses différents volets d'intervention ainsi qu'à celle des objectifs globaux (PND, UNDAF, CPD, et plan stratégique du PNUD)
* Identifier et documenter les grands enseignements tirés et les bonnes pratiques sur les sujets spécifiques :
* Fournir les informations nécessaires pour la planification et les décisions à prendre dans la mise en œuvre du reste de la vie du projet.
* Apprécier dans quelle mesure la stratégie et le contenu des interventions sont-ils en adéquation avec les problèmes posés ;
* Juger de la perception qu’ont les parties prenantes (bailleurs, personnel du projet, bénéficiaires, les membres de la communauté, les partenaires de mise en œuvre, les autorités locales,) sur les activités du projet ;
* Apprécier le degré d’appropriation nationale et les chances de pérennisation des acquis (durabilité), lorsque l’appui aura cessé.
* Proposer le type de décision que les utilisateurs prendront en compte sur base des problèmes qui seront identifiés.

1. **Résultats attendus de la mission**

Au terme de mission du consultant, les résultats attendus sont :

Le rapport de l’évaluation est disponible ;

Toutes les données et les informations sur le processus d’évaluation sont disponibles.

1. **Portée et questions de l’évaluation**

L’évaluation portera sur tous les aspects du projet durant sa mise en œuvre depuis 2019 à nos jours. L’évaluation couvrira l’ensemble des activités, produits et résultats du projet, dans ses provinces d’intervention.

Dans la conduite de cette évaluation, l’équipe d’évaluation devra examiner la performance globale du projet en répondant, notamment aux questions suivantes :

* 1. Pertinence
* Dans quelle mesure le projet s’est-il inscrit dans les priorités nationales en matière de développement, les produits et effets du programme de pays, le Plan stratégique du PNUD et les ODD ?
* Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la théorie du changement relative à l’effet correspondant du programme de pays 2019-2023 ?
* Dans quelle mesure des enseignements ont-ils été tirés des autres projets pertinents dans la conception du projet ?
* Dans quelle mesure les perspectives des personnes en mesure d’influencer les résultats, et de celles qui pouvaient apporter des informations ou d’autres ressources pour la réalisation des résultats énoncés ont-elles été prises en compte lors du processus de conception du projet ?
* Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l’égalité des sexes, l’autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?
* Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de manière adaptée aux évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles, etc. dans le pays ?
* Le problème adressé est-il pertinent et répond-il aux besoins des populations ciblées ? - Les interventions sont-elles pertinentes ?
* Les arrangements institutionnels prévus sont-ils adéquats par rapport aux enjeux ?
* L’approche choisie et les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs ont-ils été pertinents ? Quelle est la pertinence de la composition de l’équipe du projet ?
* L’équilibre entre les volets du projet a-t-il été pertinent face aux enjeux ? L’opérationnalité du cadre logique, compte tenu du temps et des ressources disponibles, a-t-elle été pertinente ?
* L’aspect genre dans l’identification des bénéficiaires est-il respecté ?

**b. Efficacité du projet**

* Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux produits et effets du programme de pays, aux ODD, au Plan stratégique du PNUD et aux priorités de développement nationales ?
* Dans quelle mesure les produits du projet ont-ils été réalisés ?
* Quels facteurs ont contribué à la réalisation ou à la non-réalisation des produits et résultats attendus du programme de pays ?
* La stratégie de partenariat du PNUD a-t-elle été adaptée et efficace ?
* Quels sont les facteurs qui ont contribué à l’efficacité ou à l’inefficacité ?
* Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ? Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ?
* Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment peuvent-ils être ou pourraient-ils être levés ?
* Quelles stratégies alternatives, le cas échéant, auraient pu être plus efficaces pour réaliser les objectifs du projet ?
* Les objectifs et les produits du projet sont-ils clairs, pratiques et faisables dans ce cadre ?
* Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ?
* Dans quelle mesure la gestion et la mise en œuvre du projet se font-elles de manière participative, et cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet ?
* Dans quelle mesure le projet a-t-il bien tenu compte des besoins des groupes spécifiques et des évolutions des priorités des partenaires ?
* Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l’égalité des sexes, à l’autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux ?
* Les stratégies et les outils (y compris le M&E) utilisés étaient-ils efficaces dans la mise en œuvre du projet ?
* Des partenariats techniques et des synergies ont-ils été établis et ont-ils favorisés la réalisation des produits et l’atteinte des effets ?
* Les mécanismes de pilotage et de suivi des activités mis en place ont-ils fonctionné de manière à permettre une coordination efficace ? Dans quelle mesure le PNUD a pu établir des partenariats solides dans la mise en œuvre des activités ?
* Quels sont les problèmes et contraintes rencontrés dans l’exécution du projet et comment ont-ils influé sur le résultat final ?
* Quelle a été le niveau de collaboration entre l’équipe du projet et les Ministère et Institutions nationales et locales concernés par le projet ?

**c. Efficience des résultats**

* Dans quelle mesure la structure de gestion du projet présentée dans le document de projet a-t-elle permis d’obtenir les résultats attendus ?
* Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet du PNUD et son exécution ont-elles été efficientes et d’un bon rapport coût-efficacité ?
* Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique pour obtenir les résultats ?
* Les ressources ont-elles été utilisées de manière efficiente ? Les activités soutenant la stratégie présentaient-elles un bon rapport coût-efficacité ?
* Dans quelle mesure les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ?

Dans quelle mesure les systèmes de S&E utilisés par le PNUD permettent-ils d’assurer une gestion efficiente et efficace du projet ?

* Les activités étaient-elles réalisées de manière efficiente ? Le processus d'obtenir des résultats étai-il efficace ?
* La stratégie utilisée pour réaliser chaque produit était-elle la plus appropriée au regard des ressources disponibles ?
* Les ressources mises à la disposition du projet sont-elles à la hauteur des attentes pour permettre la réalisation des produits et atteindre les effets tels que ambitionnés ? Sont-elles consacrées de façon proportionnée à la réalisation des activités par rapport au coût global du projet ?
* Les résultats réels ou attendus (outputs et outcomes) justifient-ils les ressources engagées ?
* Y avait-il d’autres voies et moyens plus efficients de fournir de meilleurs résultats avec les ressources disponibles ?
* Les structures de gestion et de redevabilité du projet étaient-elles efficientes ?

**d. Durabilité, appropriation nationale et pérennisation des actions**

* Existe-t-il des risques financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet ?
* Des ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour préserver les bénéfices réalisés par le projet ?
* Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays ?
* Les cadres légaux, les politiques et les structures et processus de gouvernance au sein duquel évolue le projet représentent-ils un risque pouvant menacer la durabilité des bénéfices du projet ?
* Dans quelle mesure les actions du PNUD représentent-elles une menace environnementale pour la durabilité des résultats du projet ?
* Dans quelle mesure le niveau d’appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ?
* Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d’égalité des sexes, d’autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain ?
* Dans quelle mesure les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet ?
* Dans quelle mesure les enseignements tirés sont-ils en permanence documentés par l’équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet ?
* Dans quelle mesure les interventions du PNUD disposent-elles de stratégies de désengagement bien conçues et bien planifiées ?
* Quelles mesures pourraient-elles être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?
* Le projet a réussi à respecter les principes clés du développement notamment l'appropriation nationale, et assurer la durabilité des résultats ?
* De quelle manière et à quel niveau les acteurs nationaux ont-ils été associés à la définition et à la mise en œuvre du projet ?
* Le projet permet-il aux autorités politiques, administratives et communales d’acquérir les capacités nécessaires pour initier et piloter des projets d’appui à la décentralisation et en mobiliser les ressources externes et internes ?
* Quelle est la portée de la durabilité des résultats obtenus tant en renforcement des capacités humaines et techniques qu’en matière décentralisation et développement local ?
* Les mécanismes de pérennisation des résultats du projet ont-ils été mis en place ? Sont-ils fonctionnels ?
* Quelles sont les facteurs qui pourraient favoriser ou non la durabilité des résultats atteints ?
* Quelles sont les recommandations pour les interventions similaires dans la nouvelle phase ?

**Égalité des sexes**

* Dans quelle mesure l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?
* Le projet a-t-il contribué à la promotion de la participation des femmes aux activités ? Que faire pour améliorer la prise en compte de la dimension genre dans les futures interventions ?

**Droits fondamentaux**

Dans quelle mesure les pauvres, les populations autochtones, les personnes vivant avec handicap, les femmes et d’autres groupes défavorisés ou marginalisés ont-ils bénéficié des effets du projet ? Quelles sont les stratégies mises en place pour prendre en compte les groupes à besoins spécifiques ?

1. **Méthodologie de l’évaluation**

Une méthodologie plus spécifique de cette évaluation mi-parcours ainsi qu’un plan de travail y compris une matrice de conception par question principale d’évaluation seront présentés par le Consultant National. La méthodologie proposée devra s’appuyer sur la conduite de diverses activités permettant d’établir une triangulation des données quantitatives et qualitatives et avoir des réponses aux questions évaluatives, issue notamment :

De la revue documentaire en utilisant toutes les sources disponibles au sein du PNUD, Documents de Programme, plans de travail annuels, rapports d’activités et de suivi, accords, notes conceptuelles, rapports d’évaluations précédentes, etc…

Des entretiens structurées ou semi-structurées, les focus groupes avec les parties prenantes y compris les bénéficiaires, le personnel du PNUD, le Ministère ayant la Réduction des Risques de Catastrophes dans ses attributions et les principaux informateurs (OSC impliquées dans la mise en œuvre du projet et autres.) etc.

Des visites de terrain dans les zones d’intervention.

Le Consultant National va proposer une approche méthodologique au PNUD en collaboration avec la Direction Générale de la Plateforme Nationale de Prévention et de Gestion des Catastrophes et de l’unité de Suivi-Evaluation du bureau PNUD Burundi pour avoir une même compréhension dès le départ. Le consultant est libre de proposer tout autre outil ou approche pertinente dans la réalisation de cette évaluation. Il peut également aligner d’autres ressources à condition qu’elles remplissent les critères d’éligibilité par rapport au profil recherché et ils devront cependant le justifier dans son offre technique et bien le refléter dans son offre financière.

Enfin, il sera aussi libre de prendre contact avec toute personne ou institution susceptible de contribuer à la réalisation de son mandat et le PNUD-Burundi devra dans la mesure du possible lui faciliter la prise de contact avec les parties prenantes identifiées.

1. **Modalités d’exécution**

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d’évaluation sont répartis comme suit :

1. **Commanditaires de l'évaluation** : la Direction du bureau pays du PNUD et le Ministère de l’Intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité Publique : 1) fournir des conseils à l’évaluateur ; 2) répondre à l'évaluation en préparant une réponse du Management et en utilisant les constats de manière appropriée; 3) allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires; 4) être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l’évaluation; 5) recommander l'acceptation du rapport final du Groupe de référence.
2. **L’évaluateur** : Soumettre l’approche méthodologique, collecter et analyser les données, animer les mini-ateliers, développer le projet de rapport, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.
3. **Cogestionnaires de l'évaluation**: Le coordonnateur du projet avec l’unité Suivi-Evaluation ; l’équipe du projet , la cheffe d’ unité DDCI et Procurement pour : 1) gérer les arrangements contractuels, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ; 2) fournir un appui en coordination au groupe de référence, commissaire de l’évaluation et à l'équipe d'évaluation; 3) fournir à l'équipe d'évaluation l'assistance administrative et les informations et données requises; 4) Analyser le document d’approche méthodologique et les rapports d'évaluation pour s’assurer que la version finale répond aux standards de qualité.
4. **Groupe de référence** : les représentants des parties prenantes (partenaires nationaux, partenaires de mise en œuvre, donateurs, bénéficiaires locaux) pour appuyer la collecte des données requises, surveiller le progrès de l'évaluation et passer en revue le draft du rapport d'évaluation pour la garantie de la qualité. Un atelier sera organisé avec ce Groupe de référence pour passer en revue le draft du rapport.

En tant que commissionnaire de cette évaluation, le rôle principal du PNUD est de fournir un appui stratégique, financier et administratif. Le PNUD doit aussi mener l’ensemble de la coordination afin de gérer tout le processus d’évaluation avec le consultant et s’assurer également de la dissémination et de l’utilisation des conclusions et des recommandations de l’évaluation afin de renforcer l’apprentissage avec les parties prenantes et l’amélioration de la mise en œuvre du Programme du Pays.

1. **Livrables et date de leur remise.**

Les principaux produits attendus du Consultant sont :

**Produit 1** : **Un rapport initial d’évaluation**. Un rapport initial doit être préparé par le consultant national avant d’entrer dans l’exercice de collection de données d’évaluation à part entière. Il doit détailler la compréhension du consultant par rapport aux éléments qui sont évalués et pour quelle raison ils sont évalués, en indiquant comment chaque question de l’évaluation obtiendra une réponse à l’aide de : méthodes proposées, sources proposées de données et procédures de collecte des données. Le rapport initial doit inclure un programme détaillé des tâches, activités et prestations. (*Une réunion de briefing sera organisée avec toutes les parties prenantes au projet 3**jours après le démarrage de la mission)*

**Produit 2** : **Un *draft* du rapport d'évaluation**, 4 jours après la réunion de débriefing, en français et ne comptant pas plus de 30.000 mots (à l'exception du résumé exécutif et des annexes). Les parties prenantes auront un maximum de 4 jours pour réagir au rapport provisoire et faire des commentaires, et observations. Voir annexe 7 au <http://web.undp.org/evaluation/handbook/documents/english/pme-handbook.pdf> pour le modèle du Rapport de rapport d’évaluation

**Produit 3** : **Un rapport final d’évaluation**, ne comptant pas plus de 30.000 mots (à l'exception du résumé exécutif et des annexes) en français. 3 jours après réceptions des observations.

**Produit 4 : Une présentation Power Point**, des principales conclusions et des grandes recommandations de l’évaluation à toutes les parties prenantes du projet.1 jours

Le consultant national produira un rapport final d’évaluation comptant au maximum 30 pages (à l'exception du résumé exécutif et des annexes) en français qui permettra de faire le bilan du projet dans une perspective de redevabilité vis-à-vis du gouvernement du Burundi et de tirer des enseignements qui alimenteront les interventions futures dans le même domaine.

1. **Éthique d'évaluation**

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans [le Guide pour l’éthique de l’évaluation du Groupe des Nations Unies pour l’évaluation](http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines)[[3]](#footnote-3) et [le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies](http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct)[[4]](#footnote-4).

1. **Critères de qualité**

* Une bonne compréhension de la mission
* Une méthodologie pertinente et un calendrier réaliste de mise en œuvre des activités
* Délais et qualité de production des livrables

**Validation du rapport de la mission par le PNUD.**

**Date de remise des livrables**:

* Rapport initial de l’évaluation : Première semaine de la mission
* *Draft* du Rapport de l’évaluation : 10 jours après le début de la mission
* Rapport final : 3 jours après la fin de la mission
* Présentation PowerPoint des principales conclusions et des grandes recommandations de l’évaluation à toutes les parties prenantes du projet au cours d’un atelier : 3 jours après la fin de la mission

1. **Qualifications**

**Qualification académique :**

* Diplôme universitaire supérieur du niveau de maîtrise en Gestion des programmes ou tout autre domaine équivalent, complété par une formation avancée dans l’évaluation des projets réduction des risques de catastrophes et de résilience communautaire.

**Expérience professionnelle :**

* Expérience minimale de 7 ans dans le domaine de la gestion et de la conduite des évaluations de projets et de programmes au niveau international dans un contexte de développement et/ou post conflit et/ou post catastrophes naturelles ;
* Expérience avérée en matière d'évaluation des appuis en matière de réduction des risques de catastrophes et de résilience communautaire ;
* Une vaste expérience dans l’utilisation de méthodologies innovatrices, celles basées sur les résultats en particulier et l’évaluation des résultats (Produits, Effets et Impacts) en l’absence d’évidences / de données empiriques rigoureuses pour démontrer les liens de causalité ;
* Maîtrise des thèmes transversaux tels que la prise en compte du genre dans les projets / programmes.
* Familiarité avec le Système des Nations Unies serait un atout.

**Compétences et aptitudes :**

* Bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe ;
* Excellente communication orale et écrite en français et en anglais
* Excellent leadership et compétences managériales
* Très motivé avec une habilité à travailler avec un minimum de supervision ;
* Maitrise de la langue française et bonne connaissance de l’anglais ;
* Bonne maitrise des outils informatiques.
* Connaissance du contexte régional, sous régional en général et du Burundi en particulier serait un atout ;
* Excellentes capacités de facilitation avec l’utilisation de certaines méthodes participatives.

1. **Documents à fournir dans le dossier de candidature**

Les dossiers de soumission devront comprendre les éléments ci-après :

**Une proposition technique**

* Note explicative sur la compréhension des TDRs et les raisons de la candidature ;
* Offre technique développée - approche méthodologique et organisation de la mission envisagée ;
* Curriculum Vitae incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références et leurs contacts ;
* Formulaire P11 dûment rempli et signé du consultant International.

**Une proposition financière**

La proposition financière complète doit être soumise sur la base de l’approche forfaitaire (lump sum) et libellée en USD ou toute autre monnaie convertible. Tous les couts liés à cette mission seront considérés par le consultant, le PNUD ne prendra pas de frais additionnels en charge.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent spécifier dans cette ventilation budgétaire **TOUS** les frais logistiques (frais de mission lors des descentes sur terrain, communication, location véhicule, carburant, etc. si cela fait partie du terme de références) et les honoraires, en tenant compte du nombre de jours de travail prévus, ainsi que du nombre de descentes, conformément à ce qui aura été décrit dans la proposition technique. Le PNUD ne prendra en charge aucun frais supplémentaires.

Le réalisme des coûts indiqués pour les descentes sur terrain pourra être vérifié par le PNUD en effectuant une comparaison indépendante avec les prix du marché. Le PNUD n'accepte pas les frais de mission excédant les taux en vigueur au sein du SNU. Le PNUD se réserve le droit de négocier l’offre retenue dans les limites budgétaires et dans le cadre de référence.

Toute dépense non prévue par les TDR ou explicitement inscrite à l’offre financière telle qu’acceptée par le PNUD, quelle qu’en soit la nature, doit être convenue par écrit entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel à l’avance, sous peine de ne pas être remboursée.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TDR et après validation de ces livrables par le responsable désigné par le PNUD.

Les candidats consultants seront évalués sur base de la méthodologie suivante :

Analyse cumulative : Le contrat sera accordé au consultant dont l’offre aura été évaluée et confirmée comme :

* + En adéquation avec les Termes de Référence de la mission
  + Ayant obtenu le plus haut score à l’évaluation combinée de l’offre technique et financière.

\* Evaluation Technique : 70 %

\* Evaluation financière : 30 %

Seuls les candidats obtenant un minimum de 70 points seront considérés pour l’évaluation financière.

**Grille Evaluation :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Max. Point/ 100** |
| * Diplôme de niveau Maîtrise au moins dans une discipline liée à l’objet de la consultance | Critère exclusif |
| * Jouir d’une expérience pertinente d’au moins 7 ans dans l’évaluation des projets. * Avoir une expérience professionnelle d’au moins 7 ans dans plusieurs secteurs techniques pertinents à savoir : réduction des risques de catastrophes, résilience communautaire, relèvement et reconstruction post catastrophes, domaines similaires ; | / 25 |
| * Avoir déjà effectué au moins 4 missions d’évaluation des projets dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes et de résilience communautaire l’état de droit ou projets similaires. | / 35 |
| * Avoir une expérience dans la production et /ou la traduction des rapports en anglais. | /10 |
| * Avoir une compréhension avérée de l’intégration de la dimension genre dans l’évaluation des projets. | / 10 |
| * Présentation de la compréhension de la mission, de l’approche méthodologique et de l’organisation de la mission envisagée – Inclus les journées maximales de missions de terrain. | /20 |

1. **PROCÉDURES DE SOUMISSION**[[5]](#footnote-5)

Les recommandations pour la présentation de l’offre :

1. **Lettre de l’expression d’intérêt et de la confirmation de la disponibilité** en utilisant le format[[6]](#footnote-6) fournis par le PNUD;
2. **CV** et le format P11 ([P11 form](http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/Careers/P11_Personal_history_form.doc)[[7]](#footnote-7));
3. Brève description de l’approche de la proposition technique pour la consultance de la personne qui se considère comme la plus appropriée pour cette opportunité, et une méthodologie proposée sur la façon dont elle abordera et conduira la consultance ; (max 1 page).
4. **Proposition financière** qui indique le prix total proposé pour la consultance tout compris et tous les autres frais liés au voyage (tels que le billet d’avion, perdiem, etc.), appuyé par une ventilation des coûts, selon le modèle joint au modèle de lettre de confirmation d’intérêt. Si un soumissionnaire est employé par une organisation/entreprise ou une institution et qu’il/elle s’attend à ce que son employeur facture des frais de gestion dans le processus de libération du PNUD en vertu de l’Accord de prêt remboursable (RLA), le soumissionnaire doit indiquer à ce stade et veiller à ce que tous ces coûts soient dûment intégrés dans la proposition financière soumise au PNUD.
5. **Tous les documents de soumission** doivent être soumis à l’adresse ([*procurement.bi@undp.org*](mailto:procurement.bi@undp.org)) dans une enveloppe scellée indiquant la référence suivante « Consultant pour l’évaluation finale du projet **“** Appui à la réduction des risques de catastrophes naturelles et à la résilience communautaire au Burundi » ou par courriel à l’adresse suivante SEULEMENT : ([*procurement.bi@undp.org*](mailto:procurement.bi@undp.org)) avant (*le …./…./2021 à 17h00*). Les demandes incomplètes seront exclues du processus de sélection.
6. **Programme de paiement**

* 20% après approbation du rapport de démarrage par l’Unité du commanditaire de l’évaluation
* 40% à la soumission du draft du rapport de l’évaluation
* 40% après approbation du rapport final de l’Evaluation à mi-parcours (via des signatures sur la forme déchargement rapport de l’évaluation) et la délivrance de l’Audit Filé complet

 Critères de délivrer le paiement final de 40% :

* + L’Evaluation comprend toutes les conditions mentionnées dans les TDRs et est en conforme avec le guide de l’évaluation.
  + Le rapport d’Evaluation doit être Clairement écrit, logiquement organisé, et il est spécifique pour ce projet (c’est à dire que le texte n’a pas été coupé & collé à partir d’autres rapports d’Evaluation Finale).
  + L’Audit Filé comprend des réponses et justification pour chaque commentaire donné.

**12. Calendrier du processus d’évaluation**

|  |  |
| --- | --- |
| **Livrable** | **Dates** |
| Démarrage mission | 4/10/2021 |
| Rapport initial de l’évaluation | 8/10/2021 |
| *Draft* du Rapport de l’évaluation | 15/10/2021 |
| Rapport final | 20/10/2021 |

**13. Annexes des TdR**

* Cadre de résultats et théorie du changement de l’intervention
* Principales parties prenantes et partenaires

1. Rapport de la mission d’évaluation des capacités nationales pour la réduction des risques, la préparation et la réponse aux urgences au Burundi, 2013. [↑](#footnote-ref-1)
2. Stratégie nationale de RRC 2018-2025 au Burundi [↑](#footnote-ref-2)
3. http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines. [↑](#footnote-ref-3)
4. http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct [↑](#footnote-ref-4)
5. Engagement of evaluators should be done in line with guidelines for hiring consultants in the POPP <https://popp.undp.org/SitePages/POPPRoot.aspx> [↑](#footnote-ref-5)
6. <https://intranet.undp.org/unit/bom/pso/Support%20documents%20on%20IC%20Guidelines/Template%20for%20Confirmation%20of%20Interest%20and%20Submission%20of%20Financial%20Proposal.docx> [↑](#footnote-ref-6)
7. <http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/Careers/P11_Personal_history_form.doc> [↑](#footnote-ref-7)